



# Association Amis de Wissant pour la protection de notre site

Assemblée Générale Ordinaire – 26 juillet 2014

Amis de Wissant pour  
la protection de notre site



# Rappel des objectifs



- **Grouper** les amis de Wissant (résidents ou visiteurs occasionnels),
- **Défendre** leurs intérêts collectifs matériels et moraux,
- **Participer** à la protection du site et des habitations
- **Contribuer** au développement harmonieux de Wissant,
- **Favoriser** les activités sportives et culturelles.

=> Toutes **démarches publiques ou privées**

=> Représentation des adhérents auprès des autorités et services compétents.

# Agenda de l'AGO



09:45 - 10:00 Accueil

10:00 - 12:00 Rapports du C.A.

12:00 - 12:15 Vote des résolutions

12:15 - 13:00 Verre de l'amitié

# Organisation de la matinée



- 5 intervenants présenteront leur sujet.
  - Si vous avez des questions, notez-les durant la présentation.
  - Il y sera répondu en fin de rapport moral, avant le vote.
- Un formulaire pour vos questions est disponible dans le « dossier du participant » qui vous a été remis.

# Ordre du jour



Accueil et Rapport moral, puis :

- Point à date concernant le Plan de Prévention des Risques Naturels
- Notre position sur le projet de reconstruction du perré
- Evolution de l'érosion de la plage, protection de la Dune d'Aval
- Quelles relations avec les instances politiques locales ?

Les moyens de communication :

- Notre site Internet
- Réseaux parmi les membres
- Le document « Etude hydro-sédimentaire de la Baie »

Actions 2014 – 2015 :

- Modification des statuts : élargissement au niveau de la Baie

Bilan financier 2013 Budget 2014

Vote

Pot de l'amitié



# Fonctionnement de l'Association

Conseil d'Administration et Bureau à fin 2013 :

François **COCKENPOT**

Michel **COENEN**

Louis **DEFLINE**

Anne-France **DERELY**

Alain **FAUVARQUE**

Philippe **GALLOIS**

Pierre **LEPERS**

Alain **TOULEMONDE**

# Rapport moral



## **Notre association a connu depuis un an trois séries d'évènements majeurs :**

- d'abord ceux causés par notre environnement naturel : les violentes tempêtes de l'hiver qui ont aggravé l'érosion de la plage, et le recul du trait de côte (notamment Dune d'Aval et Dune d'Amont).
- puis ceux à l'initiative des autorités départementales :
  - ✓ La concertation du maire avec ses administrés sur le projet du nouveau perré,
  - ✓ l'enquête d'utilité publique sur ce projet,
  - ✓ les Assises de la Mer à Boulogne (DDTM, PMCO : l'avenir de la Baie de Wissant passe par son ré-ensablement et doit être traité au niveau régional)
- enfin ceux au niveau local :
  - ✓ Annonce du projet de reconstruction du perré,
  - ✓ Les élections municipales.

# Rapport moral

A landscape painting showing a coastal scene. In the foreground, there's a sandy beach with some small structures or tents. Behind it, a white cliff or dune rises. The background features a green hill under a blue sky. The overall style is that of a traditional landscape painting.

Ces évènements ont fait l'objet d'une information large et continue sur notre site « [www.amisdewissant.com](http://www.amisdewissant.com) », dont la notoriété n'a cessé de s'agrandir.

Ils ont surtout été l'occasion d'actions soutenues du Conseil d'Administration auprès des autorités nationales et locales, fondées sur des études menées par des spécialistes français et étrangers.



# Rapport moral

**L'expérience acquise nous a permis d'approfondir le rôle de notre association :**

- C'est une association loi 1901 ayant pour premier objet la réhabilitation de la Baie de Wissant, au cœur du Grand Site de France des 2 Caps, Blanc-Nez et Gris-Nez,
- dévastée par l'érosion de la plage, et la destruction du cordon dunaire et du perré, suite aux attaques conjuguées du vent, des tempêtes et des courants marins (dont l'intensité et la fréquence augmentent régulièrement avec le réchauffement climatique).
- Cette réhabilitation passe par des solutions qui existent et qui ont fait leurs preuves. Celles-ci sont recensées dans l'étude **Eurosion publiée par la Commission Européenne en 2004**. Cette étude dénombre en particulier toutes les expériences qui ont échoué en Europe parce qu'elles sont basées sur des défenses "dures" (digues, pieux...).

# Rapport moral



**A ce jour notre Association est forte de 165 familles réglant une cotisation... plus celles qui ont été réglées ce matin (180 à même date en 2013)**

**si on compte les conjoints et enfants : beaucoup plus de membres !**

- elle est financée par les cotisations et ne perçoit aucune subvention publique.
- elle est animée par un conseil d'administration de 12 membres, tous bénévoles, élus par l'assemblée générale annuelle et qui élisent à leur tour le bureau et le président. Ce conseil agit dans le cadre d'une politique approuvée par l'assemblée générale et ceci dans le respect des Statuts et du Règlement intérieur.
- cette association est transparente : elle informe régulièrement ses membres par des courriers et un site web mis à jour de façon continue. Les informations qu'elle détient et les actions qu'elle entreprend sont présentées sur ce site. Celui-ci est ouvert à toutes les opinions, qu'elles soient d'information, de soutien, de questions ou encore de critique.

# Rapport moral



- Elle agit par des interventions auprès des pouvoirs publics concernés par les problèmes posés et les solutions à définir, puis à mettre en œuvre : Europe, Etat, Région, Commune.
- Elle agit aussi par voie de presse.
- Elle s'appuie sur les études menées par des organismes spécialisés et sur les compétences de certains de ses membres.
- Ces 3 voies d'action sont les seules que notre association peut mettre en œuvre pour remplir son rôle.

**Les solutions à déployer pour réhabiliter la Baie de Wissant dépendent toutes d'autorités publiques et notre association ne peut agir qu'auprès de ces autorités publiques.**

# Rapport moral



**"Amis de Wissant pour la protection de notre Site"**, compte tenu des décisions prises lors des Assises de la Mer de Boulogne-sur-Mer le 11 juin 2014 (l'avenir de la Baie de Wissant passe par son ré-ensablement et doit être traité désormais au niveau régional), doit élargir son périmètre :

- Adhésions ouvertes aux communes de la Baie (Tardinghen, Gris-Nez, Audinghen, Wissant, Escales et Blanc-Nez, Audembert ..) .
- Action plus approfondie au niveau régional (Préfet, Région, Communauté de Communes)
- Etudes concertées avec celles des organismes régionaux (Universités et laboratoires).
- La dénomination de notre association doit alors devenir **"Amis de la Baie de Wissant"**.

**Une Assemblée Générale extraordinaire de modification des statuts vous sera prochainement proposée.**

# Rapport moral



## Le Plan de Protection des Risques Naturels

RAPPEL du contexte justifiant un Plan de Protection :

- Pas de PPR avant 1980 (perré recouvert par le sable),
- PPR imposé en 2001, et abrogé en 2011, suite Xantia.
- Actuellement, **dispositions constructives transitoires.**

Notre avis :

- Pas de sens à attaquer le Préfet en justice (tant que le nouveau Plan est en étude),
- Nous avons participé à une réunion de concertation fin 2013

**Nécessité d'insister sur le caractère incontournable du ré ensablement massif,**  
tel que mis en évidence lors des Assises de la Mer en juin 2014.

# Rapport moral



## Réunion à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer le 17 juin 2014

- la DDTM reconnaît **l'érosion accélérée et inéluctable de la plage**, dont le niveau s'est abaissé de 90cm lors du dernier coup de vent.
  - > la tempête Xaver était d'un niveau supérieur au risque centennal.
  - > il est acquis que les enrochements provoquent à terme un abaissement de la plage, car ils provoquent de l'affouillement.
- **L'étude du ré-ensablement de la baie est quasi terminée.** Il est recommandé d'en attendre la publication et l'analyse de 3 scénarios pour prendre une décision pour la protection de la Dune d'Aval. La commune devrait être Maître d'Ouvrage.
- Le **bon niveau** (à partir du décret d'application en 2015) de gestion de la Baie sera situé à la **Communauté de Communes** en lien avec la **Région** et la direction des Ports.

**Fin septembre une grand-messe de présentation des 3 options de l'étude PMCO (payée par la Région et la Préfecture.)**

# Rapport moral



Notre engagement pour

La protection de la DUNE D'AVAL...

# Mesures du recul annuel

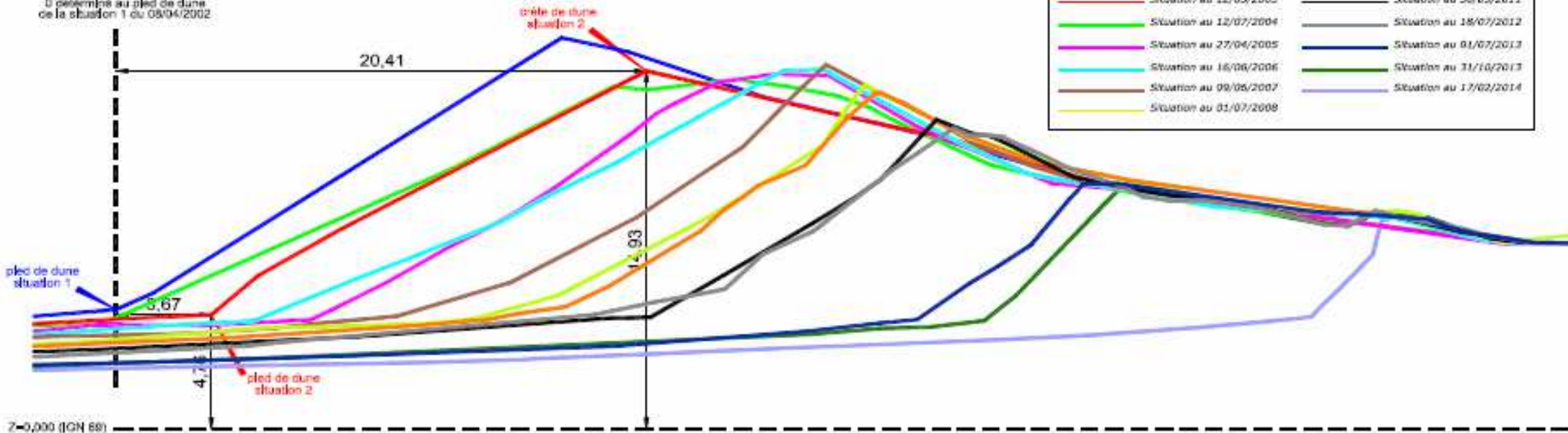
Situations	Dates	Pied de dune		Crête de dune		Hauteur Pied/Crête	Largeur Pied/Crête
		Altitudes IGN 69	Distances	Altitudes IGN 69	Distances		
1	08/04/2002	4,97	0,00	16,31	17,15	11,34	17,15
2	12/05/2003	4,76	3,67	14,93	20,41	10,17	16,74
3	12/07/2004	4,45	-0,35	14,28	19,14	9,83	19,49
4	27/04/2005	4,55	7,53	14,80	25,49	10,25	17,96
5	16/06/2006	4,50	5,28	14,94	25,67	10,44	20,39
6	09/06/2007	4,69	10,81	15,19	27,33	10,50	16,52
7	01/07/2008	4,53	13,42	14,33	28,83	9,80	15,41
8	28/05/2009	4,54	14,29	14,03	29,42	9,49	15,13
9	30/03/2011	4,65	20,57	12,89	31,57	8,24	11,00
10	18/07/2012	4,77	18,45	12,53	32,24	7,76	13,79
11	01/07/2013	4,56	30,82	10,20	37,18	5,64	6,36
12	31/10/2013	4,51	33,40	10,13	38,72	5,62	5,32
13	17/02/2014	4,68	45,98	8,68	48,68	4,00	2,70

## PRINCIPE DE COTATION

Exemple sur la situation 2 du 12/05/2003

La hauteur (pédiorite) de la dune en situation 2 est donc égale à :  $14,93 \text{ (IGN 69)} - 4,76 \text{ (IGN 69)} = 10,17 \text{ m}$   
 Sa largeur (pédiorite) est égale à :  $20,41 + 3,67 = 16,74 \text{ m}$

Référence pour les distances  
 0 déterminé au pied de dune  
 de la situation 1 du 08/04/2002





# Rapport moral



## La Protection de la DUNE D'AVAL

- Page précédente, constat de l'accélération de son recul : 30 mètres en 11 ans, puis 16 mètres en 6 mois...
- Réunion tous les 3 mois avec à la DDTM :
  - La commune,
  - Les ingénieurs de la DDTM,
  - Des représentants des associations.
- A ce jour : pas encore de compte-rendu pour la 3ème réunion (juin 2014).
- La position officielle : pas d'intervention de l'Etat tant que le pied de dune est à plus de 30 m de l'habitation la plus proche.
- Une certitude : selon la DDTM, la commune doit être Maître d'Ouvrage si elle veut une intervention plus rapidement
- 15 riverains et notre Association vont déposer un nouveau référé pour intervention de protection en urgence.

# Rapport moral



## Projet de reconstruction du perré

- Concertation préalable** suite à notre demande au Préfet.
  - Lancée en novembre 2013, clôturée en janvier 2014.
  - Une seule réunion « d'information / concertation » à la suite de laquelle nous avons déposé nos questions.
  - Des réponses ont été apportées par la municipalité, correspondant à la moitié des questions posées, pas nécessairement les plus importantes. Elles sont disponibles sur le site Internet.
- L'enquête publique** a eu lieu en juin. 80 questions ont été posées. Nous attendons l'avis du Préfet.
- Le Conseil Scientifique Régional de Patrimoine Naturel (**CSRPN**) a émis un avis **néгатif en juin 2014**. Ce rapport est disponible sur notre site Internet.

# Rapport moral

## Les associations et la commune

- Les « Amis de Wissant pour la protection de notre site » est une association parmi les 22 qui constituent les forces vives de la commune avec la municipalité et les commerces.
- Les associations contribuent chacune dans leur domaine à la vie dans la commune.
- Cela se traduit par des partenariats plus ou moins développés avec la municipalité.

## Situation actuelle des Amis de Wissant :

- Communication difficile avec la municipalité
- Sur de grands projets tels que l'érosion de la côte et la digue, il n'y a pas d'échanges,
- Les Amis de Wissant :  
disposent pourtant de compétences dans ses réseaux  
sont reconnues par des instances spécialisées  
représentent des résidents-utilisateurs

# Rapport moral



## Résultat :

- La maîtrise d'ouvrage se prive d'avis qui aboutissent aujourd'hui à 80 remarques émises lors de l'enquête publique et qui peuvent mettre en cause certains aspects du projet lors du permis de construire ou plus grave encore durant la vie de l'ouvrage.

## Orientation nouvelle :

- Avoir toujours en mémoire que pour tout ce qui ressort de l'intérêt général le pouvoir de décision appartient à l'Etat et aux collectivités territoriales : dans le cas présent, la municipalité.
- Reconnaître que la démarche démocratique qui réside dans l'écoute et la concertation peut être enrichissante : nous sommes ouverts !
- Créer des commissions thématiques extra-municipales ou des groupes pilotage auxquelles, nous participerons volontiers.

# Rapport moral



## **Elections municipales 2014.**

En 2008, une liste a rencontré les Amis de Wissant : un seul mot d'ordre en est sorti.

Résultat: un score sans partage : majorité sans opposition.

Aujourd'hui pas de mot d'ordre de notre part, autant au 1er tour qu'au second.

Une tentative de dialogue sous forme de questions et de réponses a été proposée aux 3 listes en présence, bien avant les 2 tours.

Deux listes ont répondu à cette démarche démocratique, sans démagogie. Une des 2 listes a même organisé un réunion publique.

Des anciens membres du CA étaient présents dans 2 des 3 listes.

La situation actuelle est positive, plus de démocratie car il y a des représentants de 3 listes au Conseil Municipal.

# Rapport moral



## Les moyens de communication

### Le site Internet

- entre 500 et 600 visites par jour.

- Nouvelle Webcam en cours d'installation dans le nouveau site.

### Développement de réseaux parmi les membres

- Quels volontaires dans la salle pour relayer nos informations dans leurs réseaux ?

# Rapport moral



## Les animations 2013 / 2014

### Bilan

Le ramassage de déchets dans les dunes

La conférence « évolution de la démographie à Wissant ».

### In fine, que souhaitez-vous ?

Vos suggestion en bas du bulletin de vote.

# Rapport moral



**Document d'Adrien CARTIER « Etude hydro-sédimentaire de la Baie »**  
**La Baie de Wissant, du Cap Gris Nez au Cap Blanc Nez :**  
***Fonctionnement hydro-sédimentaire et Aménagements***

Votre association est heureuse de pouvoir vous proposer ce document de 35 pages

Agrémenté de nombreux schémas, il résume les très riches informations contenues dans les diverses contributions scientifiques disponibles sur notre site Internet : [www.amisdewissant.com](http://www.amisdewissant.com)

Disponible lors d'une séance avec l'auteur courant octobre 2014, il est mis en vente dès ce jour :

- Prix public : : 30 €
- préférentiel pour les membres à jour de cotisation : 20€



# Programme d'actions 1/2



## Actions

- Elargir le périmètre** au niveau des communes de la Baie
- Continuer la **promotion du ré-ensablement massif**,
- Faire connaître le rapport des Assises de la Mer**
  
- Suivre de près le projet « **digue** » : réponses à nos questions, prise en compte de nos suggestions :
  - Obtenir le **rapport final d'enquête publique**,
  - Diffuser le **Rapport du Conseil Scientifique Régional** du Patrimoine Naturel
  
- Gestion du **trait de cote et PPR** : recul stratégique envisagé par l'Etat => important d'obtenir rapidement une défense complète du front de mer.
- Nécessaire implication de notre Communauté de Communes.**

# Programme d'actions 2/2



- Relancer la concertation** des acteurs pouvant « embellir Wissant ».
- Relancer le projet d'aménagement du **secteur du Bas Moulin et de la Villa « Blanche Dune »**, particulièrement nécessaire suite au nettoyage organisé par la Mairie cette semaine.
- Relancer** le dossier « raccordement du Bas Wissant à la station d'épuration »
- Développer le nombre d'adhérents**

# Comptes de 2009 à 2013

## Budget 2014

ACTIF NET en fin de période		30 078,52	29 560,62	32 120,61	32 517,15	30 577,15
		2 010	2 011	2 012	2013	2 014
		Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	BUDGET
<b>Compte titres</b>						
	valeur en début de période	26 058,54	26 615,76	24 400,96	27 560,33	24 640,41
	Plus value / moins values du portefeuille	557,22	-2 214,80	3 159,37	2 080,08	2 000,00
	Cession ou Transfert Livret A				-5 000,00	
	<b>valeur en fin de période</b>	<b>26 615,76</b>	<b>24 400,96</b>	<b>27 560,33</b>	<b>24 640,41</b>	<b>26 640,41</b>
<b>Livret A</b>						
	<b>valeur en fin de période</b>				5 000,00	1 000,00
<b>Compte Courant</b>						
	solde bancaire brut en début de période	2 651,64	3 462,76	5 159,66	4 733,86	3 414,40
	chèques en-cours d'encaissement : débit	-900,00	-551,05	-332,20	-173,58	-537,66
	chèques en-cours d'encaissement : credit		0,00	84,50		
	<b>solde bancaire réel en début de période</b>	<b>1 751,64</b>	<b>2 911,71</b>	<b>4 911,96</b>	<b>4 560,28</b>	<b>2 876,74</b>
	Solde du compte d'exploitation	<b>669,40</b>	<b>1 258,33</b>	<b>-559,30</b>	<b>-209,90</b>	<b>-3 940,00</b>
	Transfert depuis Livret A					<b>4 000,00</b>
	solde bancaire brut en FIN de période	3 462,76	5 407,36	4 733,86	3 414,40	
	chèques en-cours d'encaissement : débit		-332,20	-173,58	-537,66	
	chèques en-cours d'encaissement : credit		84,50			
	<b>solde bancaire réel en FIN de période</b>	<b>3 462,76</b>	<b>5 159,66</b>	<b>4 560,28</b>	<b>2 876,74</b>	<b>2 936,74</b>
	<b>Variation sur A-1</b>	<b>811</b>	<b>1 697</b>	<b>-599</b>	<b>-1 683</b>	<b>60</b>
	<b>Nombre de cotisations encaissées</b>	<b>175</b>	<b>213</b>	<b>222</b>	<b>243</b>	<b>200,00</b>
	ecart sur A-1	+7	+38	+9	+21	-43,00

# Résultats de 2009 à 2013

## Budget 2014

<b>Compte d'exploitation</b>		<b>2 010</b>	<b>2 011</b>	<b>2 012</b>	<b>2 013</b>	<b>2 013,00</b>
<b>Recettes</b>		<b>réalisé</b>	<b>réalisé</b>	<b>réalisé</b>	<b>Réalisé</b>	<b>BUDGET</b>
<b>S/T RECETTES</b>		<b>3 791</b>	<b>4 658</b>	<b>4 585</b>	<b>4 985</b>	<b>4 150</b>
<b>Dépenses</b>						
<b>Frais de secretariat</b>						
	<b>Sous-total secrétariat</b>	<b>384</b>	<b>422</b>	<b>328</b>	<b>511</b>	<b>500,00</b>
<b>Autres frais</b>						
	<b>Sous-total autres frais</b>	<b>1 037</b>	<b>665</b>	<b>807</b>	<b>899</b>	<b>900,00</b>
<b>Site Internet</b>						
	<b>Sous-total site</b>	<b>673</b>	<b>379</b>	<b>300</b>	<b>300</b>	<b>680,00</b>
<b>Frais d'AG</b>						
	<b>Sous-total AG</b>	<b>784</b>	<b>455</b>	<b>763</b>	<b>829</b>	<b>800,00</b>
<b>Animations culturelles et sportives</b>						
	<b>Sous-total Animations</b>	<b>74</b>	<b>330</b>	<b>252</b>	<b>75</b>	<b>100,00</b>
<b>Relations avec autres Associations</b>						
	<b>Sous-total Subventions</b>	<b>170</b>	<b>320</b>	<b>930</b>	<b>200</b>	<b>310,00</b>
<b>Dépenses exceptionnelles</b>						
	<b>Sous-total dépenses exceptionnelles</b>	<b>0</b>	<b>829</b>	<b>1 765</b>	<b>2 456</b>	<b>4 800,00</b>
<b>S/T DEPENSES</b>		<b>3 122</b>	<b>3 399</b>	<b>5 145</b>	<b>5 195</b>	<b>8 090,00</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>669</b>	<b>1 258</b>	<b>-559</b>	<b>-210</b>	<b>-3 940</b>

contrôle

OK

OK

OK

OK

OK

# Résultats de 2009 à 2013

# Budget 2014

## ZOOM sur le poste « dépenses exceptionnelles »

Dépenses exceptionnelles					
Livre EUCC remboursé à PGA		28	0		
Achat / vente documentation			0		
Annonce VdN "Digue foutue"			0		
BPH Relevé de trait de côte	0	679		<b>504</b>	1 000,00
Document de vulgarisation GEODUNES					3 500,00
Recettes vente document vulgarisation					-2 000,00
analyse des comptes communaux 2002 2012				<b>60</b>	
Fleuriste décès		150	150	<b>100</b>	0,00
Frais de Conseil juridique			1 615	<b>827</b>	1 800,00
Frais huissier				<b>965</b>	0,00
<b>Sous-total dépenses exceptio</b>	<b>0</b>	<b>829</b>	<b>1 765</b>	<b>2 456</b>	<b>4 300,00</b>



## Résolutions soumises au vote et acceptées à la majorité requise :

- Approuvez-vous le rapport moral, les réalisations 2013, nos objectifs 2014 ?
- Approuvez-vous les comptes au 31/12/2013 ?
- Acceptez-vous le budget 2014 et le maintien de la cotisation à 20€ pour 2015 ?
- Approuvez-vous l'engagement de votre Association dans un référé visant à obtenir une intervention en urgence dans la protection de la Dune d'Aval ?
- Remplacement des mandats non pourvus => se présentent :
  - Brigitte COUHE : Protection de la dune d'Aval, représentation de l'association
  - François DEROUBAIX : Digue, érosion de la plage
  - Michel DE VISSCHER : Dune d'Aval, Digue, Cadre de vie,
  - Thomas GUFFROY : tourisme,
  - Benoît RICOUR : aménagement de Blanche Dune et du Bas-Moulin
  - Thaddée SEGARD : réseaux économiques locaux

Pour terminer...



Dire ce qu'on fait, et faire ce qu'on dit,  
Sérieusement, mais sans se prendre au sérieux !

MERCI pour votre participation et pour votre attention !

# Annexes



Le dossier du participant à l'Assemblée Générale contient :

- Le **bulletin des votes**, avec **questionnaire sur les animations**
- Les questions des participants, relevées et auxquelles il sera répondu en fin de séance :
  - questions** portant sur le **rapport moral**
  - questions** portant sur le **rapport financier**
- Document vulgarisation** « Cartier » : pages **exemple** et **Bon de commande**
- Un plan d'évolution de l'érosion **de la Dune d'Aval** (11 dernières années)